



**ONUDC**  
Office des Nations Unies  
contre la drogue et le crime

## **Déclaration à l'occasion de la Journée internationale Nelson Mandela**

Nous célébrons aujourd'hui la remarquable contribution de Nelson Mandela au monde. Son héritage brule ardemment, et comme un flambeau, il sera transmis de génération en génération au cours du 21<sup>e</sup> siècle. En décembre 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la version révisée de l'Ensemble des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus – un des développements les plus considérables du droit international moderne.

Ces règles représentent un modèle actualisé quant à la gestion des prisons au 21<sup>e</sup> siècle, lequel soutient et promeut la dignité des prisonniers. L'Assemblée Générale des Nations Unies a nommé ces règles révisées "Les règles Nelson Mandela" afin de rendre hommage au Président défunt de l'Afrique du Sud qui lui-même a passé 27 ans en prison dans le cadre de sa longue lutte en faveur des droits de l'homme, de l'égalité, de la démocratie et d'une culture de paix ».

A compter de cette année, cette journée sera aussi l'occasion d'attirer l'attention sur la population carcérale, souvent oubliée, de plus de 10.3 million de personnes dans le monde, de même que sur ceux à qui la mission de leur détention a été confiée. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) se joint à l'appel fait aujourd'hui pour promouvoir des conditions de prison humaines, pour rappeler que les prisonniers font toujours partie de la société et pour montrer son appréciation à l'égard du personnel des prisons.

Un grand nombre de prisons est en crise ; plusieurs sont surpeuplées, d'autres sont inadéquates. Dans le monde entier, les prisonniers font face à des risques pour la santé, à des taux élevés de récidive, ainsi qu'à de nouvelles menaces telle que l'extrémisme violent dans les prisons. Tous ces défis s'ajoutent à la difficulté de combiner sécurité, sûreté et dignité humaine au sein des systèmes pénitentiaires.

En tant que gardien des Règles Nelson Mandela, l'ONUDC est chargé d'assurer une assistance technique et des services consultatifs dans le domaine de la réforme pénale auprès des Etats Membres. Pour atteindre ce but, l'ONUDC a récemment mis en place un nouveau Programme Global afin de faire face aux défis rencontrés dans les prisons, et qui a pour but de réduire la portée de l'emprisonnement ; de renforcer la gestion des prisons et d'améliorer les conditions de détention ; ainsi que de faciliter la réintégration sociale des prisonniers suite à leur libération.

En cette Journée Internationale célébrée en hommage à Nelson Mandela, je demande à chaque pays de se joindre à l'ONUDC afin de veiller à ce que ces règles fassent une différence dans la vie des prisonniers à l'échelle mondiale. L'ONUDC est prête à les assister à cet effet. Nous devons toujours avoir à l'esprit la détresse des détenus, et prendre des actions concrètes afin de les traiter avec respect et dignité, notamment en s'efforçant d'encourager leur réhabilitation.